



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 12 octobre 2021**

L'an deux mille vingt et un le 12 octobre à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Pont-Péan, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DELMODER Jean Francis RICHEUX, Teddy REGNIER, Rémi PITRE, Jean-Claude BELINE, Georges DUMAS, Jean-Pierre MARTIN, Régis GEORGET, Marcel LE MOAL, Yann SOULABAILLE et Madame Flavie BOUKHENOUGA,

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Marie Edith MACE, Messieurs Thierry LE BIHAN, Jean RONSIN, Guillaume PERRIN, Patrick HERVIOU

Assistaient également : Monsieur Joël SIELLER suppléant OUEST35, Monsieur Antoine DECONCHY, Mesdames Malika PAULIK et Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Francis RICHEUX

Nombre de Membres du Comité présents : 12

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 5 octobre 2021

ADMINISTRATION GENERALE

N°21/10-06 Programme complémentaire N°2 : participations auprès des adhérents

Comité syndical du 12 octobre 2021

N°21/10-06 Programme complémentaire N°2 : participations auprès des adhérents

Rapport,

Vu les récentes demandes de financement et décisions du comité,

Considérant que le programme d'opération 2021 du SMG-Eau35 doit être modifié comme suit :

Opération concernée	Collectivité adhérente	Montant à inscrire	Remarques
Aménagements hydrauliques à Blanche-Roche: participation aux emprunts	Eau du Pays de Saint-Malo	75 000 €	correspond à 2 trimestres sur 2021
Solde de la participation du SMG-Eau35 pour les travaux à l'usine de Villejean (phase 2: affinage)	Collectivité Eau du Bassin Rennais	6735 €	Travaux financés sur emprunt
Action innovante 2021 : PSE Côte d'Emeraude	Eau du Pays de Saint-Malo	20 000 €	Erreur dans le programme d'opération 2021 (remplace 14 800 €)

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) **AJOUTER** au programme d'opérations du budget primitif 2021 le programme complémentaire n°2 composé des opérations présentées dans le tableau ci-dessus.

2°) **ACTER** que les dépenses liées à ces opérations, d'un montant total de 101 735€ Euros.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité

Fait à Rennes, le 12 octobre 2021

Le Président

Joseph BOIVENT

